

District de Football du MORBIHAN

ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE

Vendredi 30 Novembre 2018 à 19 H 15

Siège du Crédit Agricole du Morbihan

Avenue de Keranguen à VANNES

POUVOIR

Je soussigné

Président de

Donne pouvoir à M.

Licence N°

Pour représenter notre club **le vendredi 30 novembre 2018**
A l'Assemblée Financière du District du Morbihan.

A..... le

SIGNATURE

Faire précéder de la mention "Bon pour pouvoir"

Rappel Article 13 des Statuts du District :

Les représentants des associations affiliées à l'Assemblée Générale doivent être membres de leur association depuis plus de 6 mois, en règle avec la Fédération, la Ligue et les Districts, avoir atteint la majorité légale, être de nationalité française, jouir de leurs droits civiques et politiques.

S'ils ne sont pas Président de leur association, ils doivent être munis d'un pouvoir de celui-ci et être titulaire d'une licence Dirigeant ou Arbitre.

ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE

DISTRICT DE FOOTBALL DU MORBIHAN

VENDREDI 30 NOVEMBRE 2018 à VANNES

ORDRE du JOUR

- ☞ Remises des récompenses du Crédit Agricole Mozaic Foot Challenge
- ☞ Ouverture de l'Assemblée Générale Financière
- ☞ Approbation de PV de l'Assemblée Générale du 15 juin 2018
- ☞ Compte Rendu Financier de la saison 2017/2018
- ☞ Rapport du Commissaire aux comptes
- ☞ Approbation du rapport financier
- ☞ Information diverses sur la saison sportive
- ☞ Intervention technique du Conseiller Technique Sectoriel
- ☞ Intervention du représentant de la Ligue du Football Amateur
- ☞ Remise des récompenses aux dirigeants bénévoles des clubs
- ☞ Allocution des présidents de District et de Ligue
- ☞ Buffet de clôture